



Collège National des Experts de Justice en Acoustique

COLLOQUE DU 14 MARS 2024

Amphithéâtre du siège de la Fédération Française du Bâtiment
7 rue La Pérouse 75016 PARIS

LE BRUIT AU PROCÈS

Sa difficile instruction technique

Ce colloque s'adresse aux acteurs du monde judiciaire mais également aux professionnels de la construction et de l'environnement : architectes, ingénieurs, bureaux de contrôle...

La question de l'instruction judiciaire du bruit est passionnante et extrêmement variée, comme le montre les thèmes abordés au cours de cette manifestation qui se conclura par un cocktail.

14H00-18H00 Accueil des participants à partir de 13H30

Introduction au colloque par **Éric Vivié**, président du CNEJAC, expert honoraire près la C.A. de Paris

Thème n°1 - Les fondements du procès de bruit au civil
par **Thierry Mignot**, expert agréé par la Cour de cassation

L'article 145 et le fait de bruit

Le désordre acoustique immobilier : non-conformité contractuelle et impropreté à destination

Le trouble de bruit : non-respect d'une clause et trouble anormal de voisinage

Thème n°2 - Les outils techniques de l'expert acousticien à l'appui des faits
par **Éric Vivié**, **Romain Leblanc**, expert près la C.A. de Versailles
et **Florian Lacoste-Aribaud**, expert près la C.A. de Grenoble

Le sonomètre, la notion de spectre sonore, le sonographe, les outils d'analyse, la caméra acoustique...

Thème n°3 - Le rapport de l'expert
par **Richard Denayrou**, expert près la C.A. de Paris et **Florian Lacoste-Aribaud**

Qu'attend-t-on du rapport de l'expert en acoustique pour caractériser le trouble ?

Quelle différence entre le rapport pour un Tribunal Judiciaire et celui pour un Tribunal Administratif ?

Thème n°4 - Le constat de bruit
par **Thierry Mignot**

Le constat à l'oreille et le constat sonométrique

Les indicateurs factuels et les unités de mesure

Le contradictoire et l'inopiné

Thème n°5 - Trouble sonore et désordres dans les bâtiments d'habitation neufs
par **Éric Vivié**

Historique de la réglementation acoustique « bâtiment »

Les plus fréquentes allégations des acquéreurs

Trouble sonore vs conformité réglementaire

Thème n°6 - Trouble à la personne ou trouble de la personne ?
par **Patrick Dugast**, expert près la C.A. de Paris

Que peut apporter l'expertise acoustique au demandeur ?

L'expert doit-il tenir compte des certificats médicaux ? Doit-il s'entourer d'un sappeur médecin ?

Chaque thème sera suivi d'un débat avec l'intervention d'avocats et de magistrats.

18H00-20H00 COCKTAIL EN MUSIQUE

Une attestation de participation, valant 4 h de formation, sera délivrée à chaque participant